

Prestations

Remb.
A.M.O.*

Parcours de soins

MUTUELLE + A.M.O.*

MUTUELLE + A.M.O.*

Soins de ville

Consultations, Visites médecins généralistes/spécialistes

Par médecin signataire OPTAM***	70%	130%	140%
Par médecin non signataire OPTAM***	70%	110%	120%

Actes techniques médicaux, actes d'imagerie, actes d'écographie, réalisés

Par médecin signataire OPTAM***	70%	100%	140%
Par médecin non signataire OPTAM***	70%	100%	120%
Participation forfaitaire sur les actes techniques lourds		oui	oui
Auxiliaires Médicaux	60%	100%	100%
Biologie médicale	60%	100%	100%
Pharmacie prise en charge par l'AMO*	15%/30%/65%	100% 100% 100%	100% 100% 100%
Pharmacie prescrite non prise en charge par l'AMO* (3)	0%		40 €
Pansements et accessoires	60%	100%	100%

Dentaire

Remboursable par l'AMO*

Soins Dentaires	70%	100%	150%
Prothèses Dentaires (2) INLAY/ONLAY	70%	230%	400%
Orthodontie (2)	100%	100%	220% BRSS

Non remboursable par l'AMO*

Orthodontie refusée (équivalent du TO90 par période de 6 mois)	0%		100% BRR
Implantologie (limitée à 2 implants par bénéf. tous les 2 ans)	0%		500 €/par implant

Optique

Équipement optique (monture & verres pris en charge par l'AMO*) (c)	60%	100%	100% BRSS
Le ticket modérateur est inclus dans le forfait équipement (a)			
Équipement verres simples et monture (b)	0%	140 €	300 €
Équipement verres complexes ou très complexes et monture (b)	0%	200 €	400 €
Dont forfait monture limité à			
Lentilles prescrites prises en charge par l'AMO* (2)	60%	60 €	150 €
Lentilles prescrites non prises en charge par l'AMO* (2)	0%	60 €	100 €
Chirurgie réfractive (par œil)/non cumulable avec un rembours. lentilles/lunettes	0%	30€/an/bénéf	100 €/an/bénéf. 250 €

Prothèses médicales

Prothèses auditives, piles et entretien** (2)	60%	100%	100% + 450€/an
Petit appareillage (2)	60%	100%	160%

Hospitalisation médicale ou chirurgicale

Frais de séjour en établis. public ou privé (anesthésie, chirurgie, obstétrique)	80%/100%	100%	100% BRSS
Hono., actes chirurgie, anesthésie, pour un médecin signat. OPTAM***	80%/100%	100%	310% BRSS
Hono., actes chirurgie, anesthésie, pour un médecin non signat. OPTAM***	80%/100%	100%	200% BRSS
Chambre particulière médicale, chirurgicale (illimitée)	0%	45 €/J	60 €/J
Chambre particulière maisons spécialisées, psychiatrie (limite 30 jours/an. civile) (10)	0%	30 €/J	50 €/J
Frais d'accompagnement enfant de moins de 12 ans	0%	25 €/J	Frais Réels
Participation forfaitaire sur les actes techniques lourds	0%	oui	oui
Forfait journalier hospitalier illimité (sauf E.M.S.****) (3)	0%	100%Frais Réels	100%Frais Réels
Forfait journalier convalescence (limitée à 30 jours par séjour) (3)	0%	100%Frais Réels	100%Frais Réels
Transport accepté par l'AMO*	65%	100%BRSS	100% BRSS

Autres prestations

Contribution exceptionnelle	0%	Sur décision du conseil	Sur décision du conseil
Médecine douce (par famille) (8)	0%	2 séances à 25€	3 séances à 40€
Contribution cure thermale (1 fois/an/bénéf.) (9)	0%	150€	150€
Cure thermale	65%	100%	100%
Prestations spécifiques (1)	0%	oui	oui

PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES EN POURCENTAGE DE LA BASE DE REMBOURSEMENT CONVENTIONNELLE DE L'ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE*
LES PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES NE PEUVENT CONDUIRE LE BÉNÉFICIAIRE À PERCEVOIR PLUS QUE LES FRAIS RÉELLEMENT ENGAGÉS.

Souscription minimum du contrat *Equilibre* 1an - Souscription minimum du contrat *Plénitude* 2ans
Attention : pour les descriptions des renvois (a) à (c), (1) à (10) et *, il faut vous reporter en page 8

Cotisations (limité à 4 personnes)

	AIRBUS	HORS AIRBUS	AIRBUS	HORS AIRBUS
Isolé	74,39 €	81,35 €	111,15 €	127,29 €
Couple	139,78 €	154,18 €	213,86 €	234,73 €
Famille	184,85 €	203,82 €	285,83 €	305,60 €

** forfait annuel par bénéficiaire et non par oreille